

# LA PROTECTION DE L'INTÉRÊT PUBLIC

## *Rôle de la profession de CA*

Rapport préparé  
par Kroll Associates  
pour l'Institut Canadien des Comptables Agréés





## TABLE DES MATIÈRES

---

Introduction .....	2
Étendue et méthodologie de l'enquête .....	4
Principales conclusions :	
Réputation sur le plan de l'éthique professionnelle .....	6
<i>Les comptables agréés sont respectés pour leur éthique professionnelle</i>	
Information financière : importance et qualité .....	7
<i>Les états financiers vérifiés constituent une source d'informations clé pour les investisseurs individuels</i>	
<i>La qualité des états financiers vérifiés est bien cotée</i>	
<i>La qualité se maintient ou s'améliore</i>	
<i>Latitude dans l'exercice du jugement professionnel</i>	
<i>Besoin perçu d'établir des lignes directrices dans la nouvelle économie</i>	
Compréhension des rôles et des responsabilités .....	12
<i>Nécessité de sensibiliser les investisseurs individuels et les médias d'affaires</i>	
<i>La crédibilité de l'information financière : une responsabilité collective</i>	
<i>Le rôle charnière des comités de vérification</i>	
<i>Confusion sur la signification de l'opinion «sans réserve»</i>	
<i>Méconnaissance des limites de la responsabilité en matière de détection des fraudes</i>	
Indépendance du vérificateur .....	18
Conseils adressés à la profession de CA par les parties prenantes. ....	19
Conclusions .....	23
Annexe : À propos de Kroll Associates .....	24

## INTRODUCTION

---

La profession de comptable agréé est investie d'un mandat important en matière de protection de l'intérêt public : examiner objectivement et commenter la fidélité de l'image donnée par les états financiers publiés par les sociétés canadiennes. Les entreprises canadiennes, la communauté financière, les autorités de réglementation et le public sont tous hautement concernés par les compétences professionnelles, l'indépendance et l'éthique professionnelle des vérificateurs.

Récemment, les autorités de réglementation, faisant écho à la couverture de la «créativité comptable» par les médias, ont remis en question l'indépendance des vérificateurs et l'engagement de la profession de CA envers la protection de l'intérêt public. En conséquence, les CA se préoccupent de plus en plus de savoir jusqu'à quel point le rôle du vérificateur est bien compris et comment ceux que la profession sert jugent son efficacité à s'acquitter de son mandat.

C'est pourquoi l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a invité Kroll Associates à mener une enquête indépendante. Cette enquête, qui reflète le point de vue de plus de 2 000 parties prenantes, est, à notre connaissance, la plus complète qui ait jamais porté sur l'attitude envers la profession de CA et la façon dont celle-ci est perçue au Canada.

Les résultats sont sources à la fois d'encouragements et de défis. La profession de CA est respectée pour son éthique professionnelle. La qualité de l'information financière vérifiée est aussi bien cotée. De plus, les investisseurs considèrent les états financiers vérifiés comme leur deuxième source d'informations clé, immédiatement après les conseils des courtiers.

En dépit de cette démonstration de confiance manifeste, le rôle du vérificateur (et des comités de vérification) est mal compris par les investisseurs individuels et les médias d'affaires. Cette constatation soulève des préoccupations vu le nombre sans précédent d'actionnaires canadiens qui sont directement touchés par la qualité de la gouvernance des entreprises et de l'information financière. La méconnaissance dont font généralement preuve les médias à l'égard de toute la question de la vérification renforce le besoin d'une sensibilisation accrue.

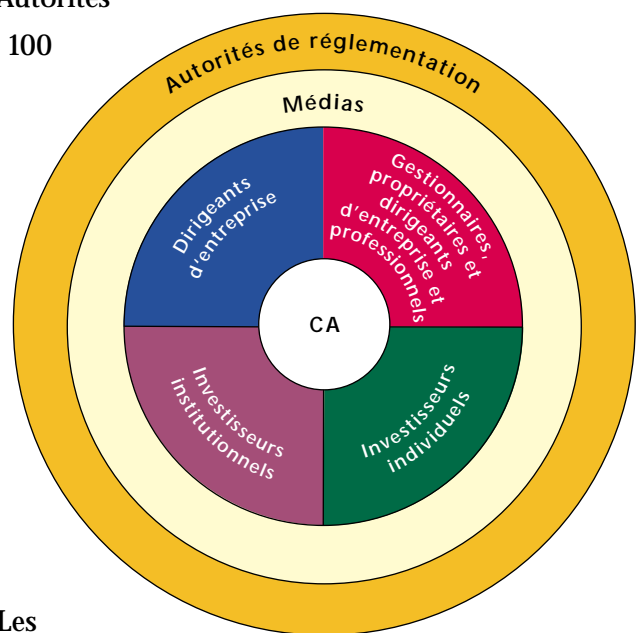
Tous les participants au système de gouvernance d'entreprise – les dirigeants, les conseils d'administration, les comités de vérification, les vérificateurs et les autorités de réglementation – doivent unir leurs efforts pour protéger l'intérêt public. Dans cette foulée, le présent rapport vise à favoriser une meilleure compréhension et à appuyer la profession de CA dans son engagement d'agir avec intégrité et objectivité, de rechercher l'excellence et de servir l'intérêt public.



À la fin de l'an 2000, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a demandé à Kroll Associates d'évaluer la façon dont les parties prenantes et les parties influentes comprennent le rôle du vérificateur et perçoivent la profession pour ce qui est de son efficacité à s'acquitter de son mandat de protection du public.

Pour se constituer une base d'informations, Kroll Associates a dépouillé la presse écrite, ainsi que les communiqués de presse, les allocutions et les prises de position publiques publiés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières dans plus de 100 documents sur une période de 15 mois, soit du 1<sup>er</sup> août 1999 au 31 octobre 2000. Par ailleurs, plus de 2000 dirigeants d'entreprise, investisseurs, analystes, médias d'affaires et CA ont été sondés entre novembre 2000 et février 2001.

La méthodologie et le matériel d'enquête ont été conçus par segments, 1) pour tenir compte des niveaux de connaissances et d'expérience de chaque groupe de répondants, et 2) pour profiter des enquêtes omnibus, dont le coût est plus faible. Les questions ont été conçues pour assurer la comparabilité des résultats entre les segments.



**Sondage auprès des investisseurs individuels :** une enquête téléphonique a été effectuée du 1<sup>er</sup> au 5 novembre 2000 pour sonder l'opinion du public et, en particulier, des investisseurs individuels. L'échantillon représentatif de 1 005 adultes de partout au Canada comprenait 584 investisseurs individuels détenteurs de parts de fonds communs de placement et/ou d'actions et/ou d'obligations de sociétés.

**Sondage auprès des gens d'affaires** : 364 répondants, dont 71 chefs de la direction de sociétés du TSE 300 (ou leurs représentants désignés), 232 gestionnaires, propriétaires et dirigeants d'entreprise et professionnels (MOPE) et 61 analystes en valeurs mobilières et investisseurs institutionnels canadiens, ont rempli et renvoyé un questionnaire en décembre 2000. Par commodité, ces répondants du milieu des affaires et institutionnel sont collectivement appelés les «gens d'affaires» dans le présent rapport.

**Enquête nationale auprès des membres de l'ICCA** : 1 067 CA ont rempli un questionnaire et l'ont retourné à Ipsos Reid entre novembre 2000 et janvier 2001.

**Enquête auprès des médias** : 77 journalistes ont été interviewés dans le cadre d'une enquête téléphonique omnibus effectuée entre novembre 2000 et février 2001.

Note : Les données présentées dans les tables du rapport ne totalisent pas toujours exactement 100 % en raison soit de leur arrondissement à la décimale près, soit de la multiplicité des mentions.



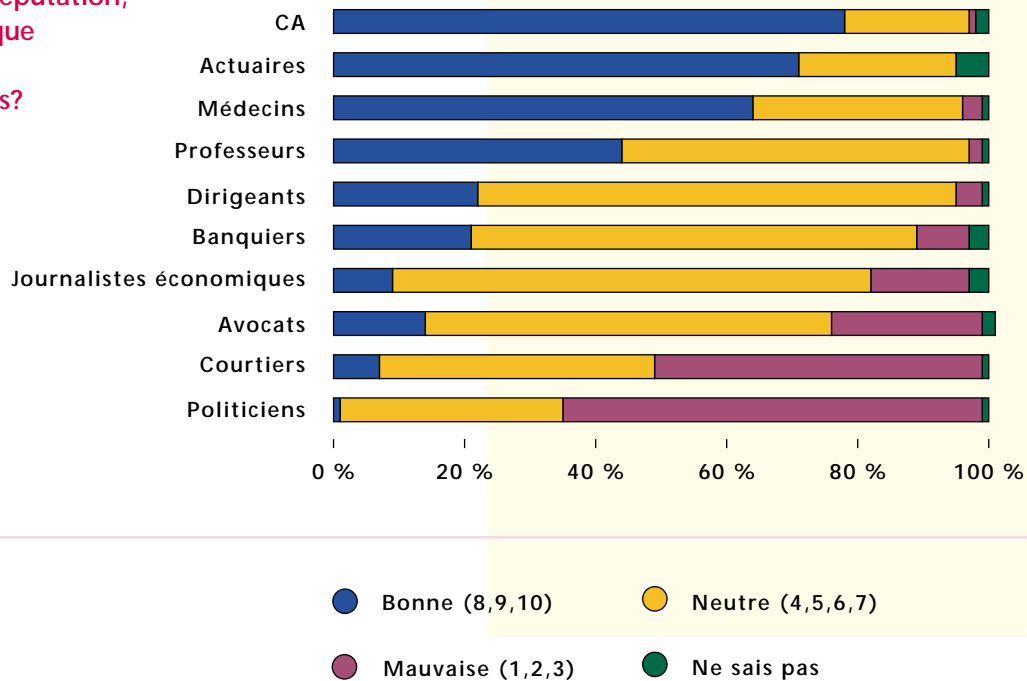
## RÉPUTATION SUR LE PLAN DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

### *Les comptables agréés sont respectés pour leur éthique professionnelle*

Dans l'ensemble, les CA jouissent d'une bonne réputation en matière d'éthique professionnelle auprès de tous les groupes de parties prenantes. Les gens d'affaires – les dirigeants, les professionnels, les propriétaires d'entreprise, les investisseurs institutionnels et les analystes en valeurs mobilières – ont classé les CA au premier rang des dix professions évaluées (note moyenne de 8,2 sur 10). Soixante-dix-neuf pour cent d'entre eux ont accordé une note élevée aux CA.

### Question

Sur une échelle de 1 à 10, 1 signifiant que vous la qualifiez de «piètre» et 10, d'«excellente», comment qualifieriez-vous la réputation, sur le plan de l'éthique professionnelle, des professions suivantes?



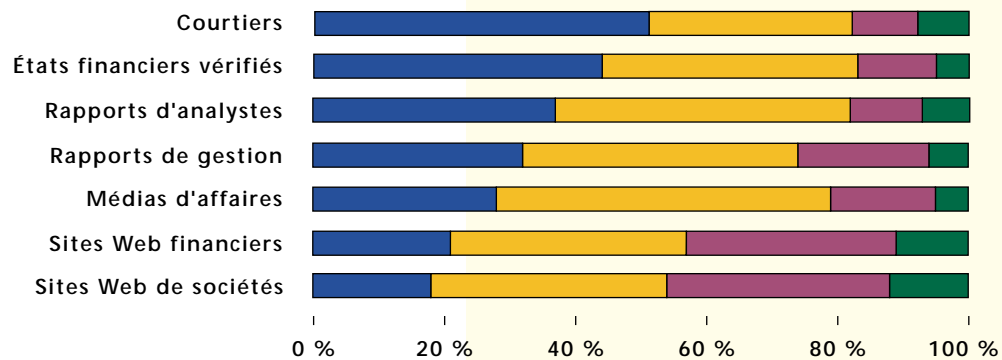
Les CA eux-mêmes ont confiance en la réputation de leur profession en matière d'éthique professionnelle (note moyenne de 8,4). La plupart sont d'avis que cette réputation s'est maintenue (65 %) – voire améliorée (6 %) – au cours des cinq dernières années.

*Les états financiers vérifiés constituent une source d'informations clé pour les investisseurs individuels*

Les états financiers vérifiés représentent une source d'informations essentielle pour les investisseurs. Des sept sources d'informations évaluées par les investisseurs individuels, seuls les conseils des courtiers sont jugés plus importants. Les investisseurs francophones accordent autant d'importance aux états financiers qu'aux conseils des courtiers lorsqu'ils évaluent un placement.

### Question

Sur une échelle de 1 à 10, 1 signifiant que vous n'y accordez «aucune importance» et 10 que vous y accordez «la plus haute importance», quelle importance accordez-vous aux sources d'informations suivantes lors de l'évaluation des actions d'une société ou des parts d'un fonds commun de placement à titre de placements?



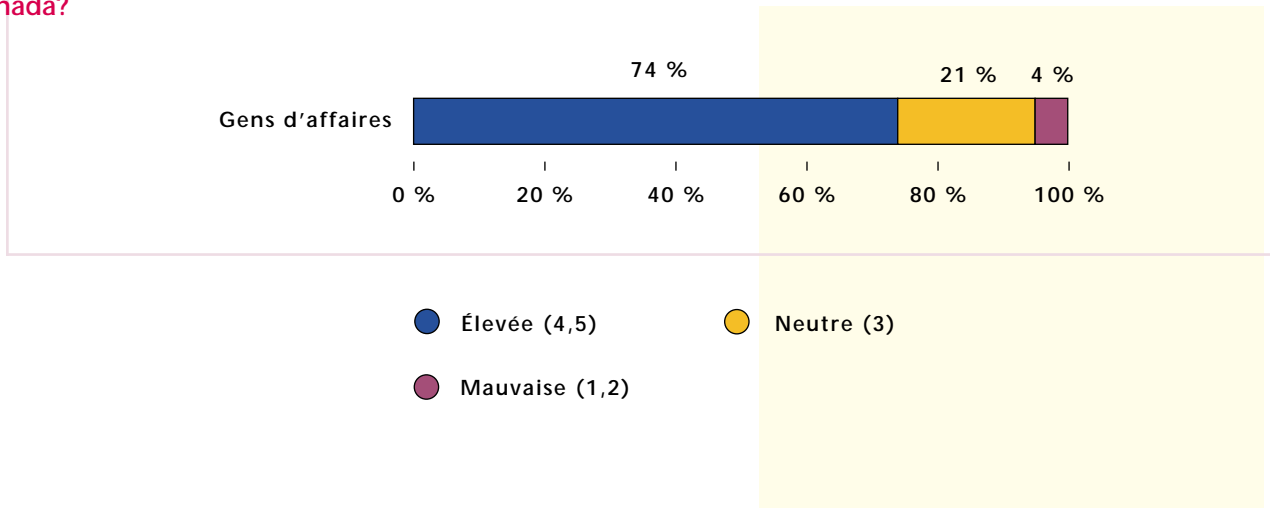
- Haute importance (8,9,10)
- Neutre (4,5,6,7)
- Faible importance (1,2,3)
- Ne sais pas

*La qualité des états financiers vérifiés est bien cotée*

La qualité de l'information financière vérifiée est généralement bien cotée. Dans l'ensemble, les gens d'affaires font confiance aux états financiers vérifiés au Canada : 74 % ont attribué un «4» ou un «5» à la qualité générale (sur une échelle de 5, 5 signifiant que la qualité est «excellente» et 1, qu'elle est «mauvaise»). Presque personne (4 %) n'a accordé une note inférieure à «3» (neutre). Aucune véritable critique n'a été formulée.

Question

Comment évalueriez-vous la qualité des états financiers vérifiés au Canada?



*La qualité se maintient ou s'améliore*

Soixante-dix-sept pour cent des CA disent que la qualité des états financiers vérifiés a été préservée (63 %) ou s'est améliorée (14 %) au cours des cinq dernières années.

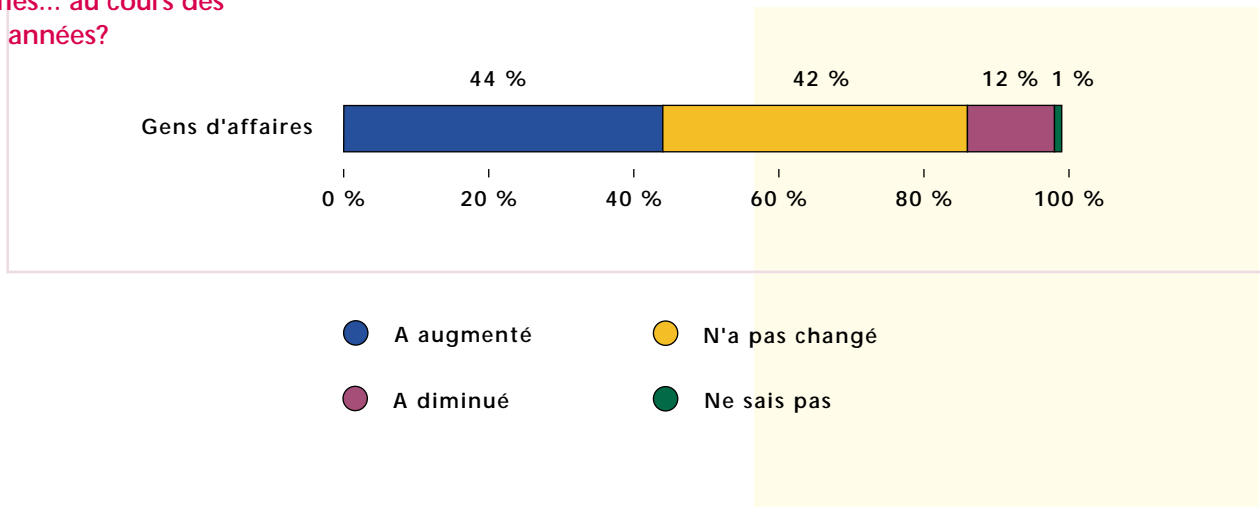
Cela laisse 16 % des CA qui pensent que la qualité a diminué.

Fait intéressant, près du double sont d'avis que le public a perçu une baisse de la qualité des états financiers et imputent généralement cette perception à la médiatisation de fraudes, de poursuites qui ont retenu l'attention du public et de faillites d'entreprises.

Au total, 86 % des gens d'affaires sont d'avis que la qualité des états financiers vérifiés s'est améliorée (44 %) au cours des cinq dernières années ou qu'elle s'est maintenue (42 %). Les améliorations sont généralement attribuées à des normes professionnelles plus élevées et à des lignes directrices plus complètes.

## Question

Comment qualifieriez-vous la qualité globale des états financiers vérifiés... au cours des cinq dernières années?



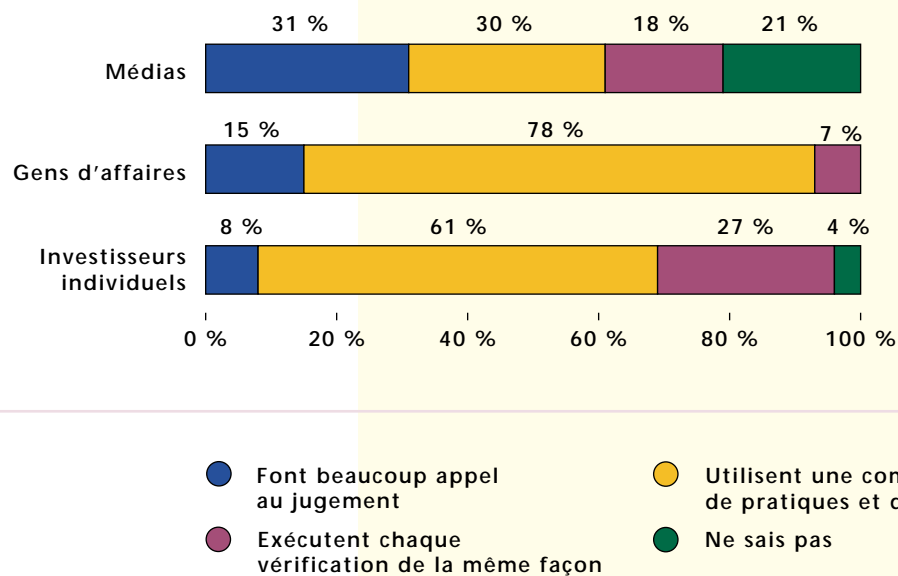
### *Latitude dans l'exercice du jugement professionnel*

Seule une minorité de gens d'affaires et d'investisseurs individuels croient que les vérificateurs «font beaucoup appel au jugement», ce qui sous-entend que les préoccupations au sujet de la «comptabilité créative» ne sont pas répandues. La plupart pensent que les vérificateurs utilisent «une combinaison de pratiques préétablies et de procédés déterminés au cas par cas».

Les médias étaient davantage partagés. Un cinquième des journalistes (21 %) n'ont pas pu ou n'ont pas voulu s'exprimer sur cette question.

## Question

À votre connaissance, lequel des énoncés suivants décrit le mieux la mesure dans laquelle les vérificateurs font habituellement appel au jugement lors de la vérification d'états financiers? Est-ce qu'ils font beaucoup appel au jugement, utilisent une combinaison de pratiques préétablies et de procédés déterminés au cas par cas ou encore exécutent chaque mission de vérification de la même façon?

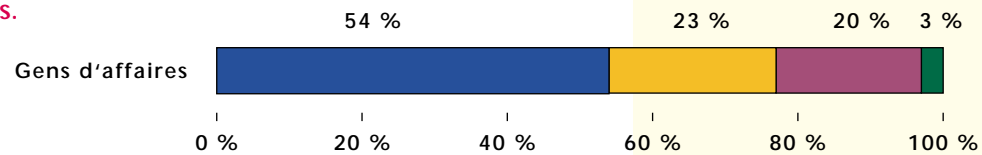


### *Besoin perçu d'établir des lignes directrices dans la nouvelle économie*

Certains répondants sont d'avis que la place laissée au jugement professionnel varie selon le secteur. Plus particulièrement, un peu plus de la moitié des gens d'affaires (54 %) croient que les normes comptables laissent plus de place au jugement dans les secteurs axés sur le savoir que dans les secteurs traditionnels comme celui de la fabrication.

## Énoncé

Niveau d'accord/de désaccord avec l'énoncé : **En général, les normes comptables laissent plus de place au jugement professionnel dans la "nouvelle économie" ou dans les secteurs "axés sur le savoir" que dans les secteurs traditionnels.**



- D'accord (4,5)
- Neutre (3)
- En désaccord (1,2)
- Ne sais pas

Une plus grande latitude soulève la question de la conformité. La CVMO examine actuellement les pratiques de constatation des produits de 75 sociétés œuvrant principalement dans le secteur technologique *«pour s'assurer que les normes sont appliquées de façon appropriée et pour identifier les secteurs dans lesquels il peut être nécessaire d'établir des lignes directrices plus spécifiques, par exemple sous forme de nouvelles normes ou d'interprétations publiées par le Comité sur les problèmes nouveaux de l'Institut Canadien des Comptables Agréés»*.

### *Nécessité de sensibiliser les investisseurs individuels et les médias d'affaires*

La plupart des CA se demandent jusqu'à quel point les investisseurs individuels et les médias comprennent le travail de vérification. Seulement 9 % des CA pensent que les investisseurs individuels canadiens «comprennent le rôle et les responsabilités du vérificateur». Bien que les investisseurs individuels se fient de plus en plus à leurs propres connaissances, à peine la moitié d'entre eux (49 %) évaluent leur compréhension personnelle du rôle du vérificateur à plus de «3» (neutre) (sur une échelle de 5, 1 signifiant que leur compréhension est faible et 5, qu'elle est excellente).

Les réponses fournies par les journalistes qui ont participé au sondage portent à croire que les médias ne sont pas en mesure d'informer le public sur ce qui concerne la vérification. Par exemple, seulement 40 % d'entre eux pensent que les médias d'affaires comprennent bien le rôle du vérificateur (note supérieure à «3»).

Comme il est mentionné plus loin dans ce rapport, l'enquête a permis de mettre en lumière une méconnaissance et un manque d'informations à propos de certaines questions auxquels les personnes chargées de sensibiliser et de protéger les investisseurs devront s'attaquer.

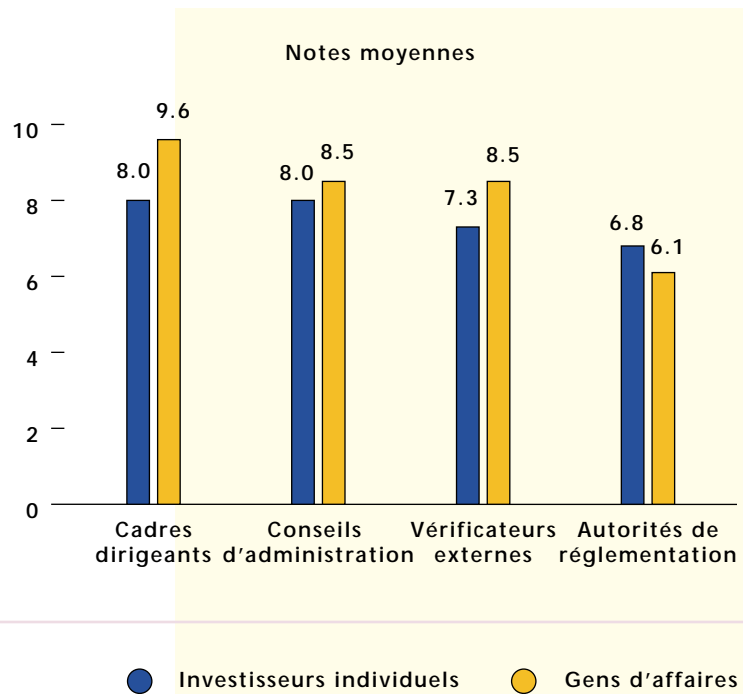
### *La crédibilité de l'information financière : une responsabilité collective*

La crédibilité des états financiers est généralement perçue comme une question de responsabilité collective. La plupart des gens d'affaires et des investisseurs individuels estiment que les cadres dirigeants, les conseils d'administration, les vérificateurs externes et, dans une moindre mesure, les autorités de réglementation ont leur part de responsabilité à assumer.

Dans l'ensemble, les gens d'affaires attribuent la plus grande part de responsabilité aux cadres dirigeants (note moyenne de 9,6), puis aux conseils d'administration et aux vérificateurs externes (8,5).

Question

À votre avis, quelle part de responsabilité a chacun des groupes suivants à l'égard de la crédibilité des états financiers publiés par une société ouverte? (sur une échelle de 1 à 10, 1 signifiant «aucune responsabilité» et 10 «pleine responsabilité»)

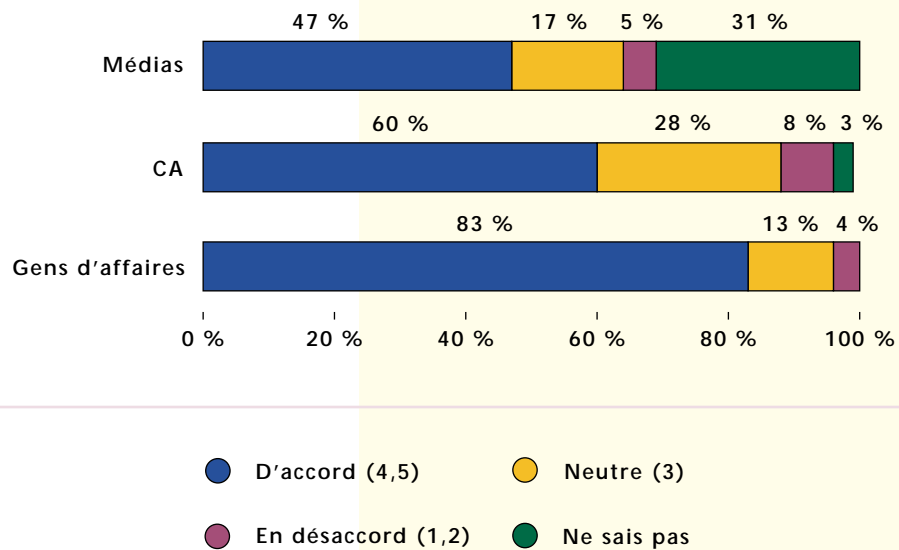


*Le rôle charnière des comités de vérification*

Les gens d'affaires (83 %), tout comme la majorité des CA (60 %), sont généralement d'accord avec l'énoncé selon lequel «les comités de vérification peuvent jouer un rôle déterminant dans la qualité de l'information financière vérifiée». Les répondants des médias qui ont exprimé leur opinion ont également souligné l'importance des comités de vérification. À noter que presque le tiers des répondants des médias (31 %) n'ont pas pu ou n'ont pas voulu s'exprimer sur cette question.

## Énoncé

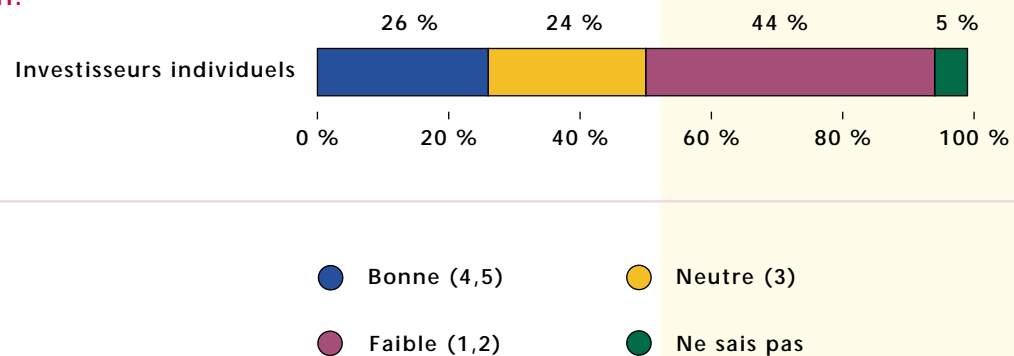
Niveau d'accord/de désaccord avec l'énoncé : **Les comités de vérification peuvent jouer un rôle déterminant dans la qualité de l'information financière vérifiée.**



Les investisseurs individuels ne connaissent pas pour la plupart les activités des comités de vérification. Au sujet de leur propre compréhension, seulement 26 % d'entre eux disent avoir une bonne compréhension du rôle des comités de vérification, ce qui laisse voir un besoin de sensibilisation accrue concernant la gouvernance d'entreprise et, plus particulièrement, sur le rôle des comités de vérification.

## Question

Comme vous le savez peut-être, la Bourse de Toronto a établi des lignes directrices pour les comités de vérification d'entreprises. Sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant que votre compréhension est faible et 5 qu'elle est excellente, comment évalueriez-vous votre propre compréhension des responsabilités qui incombent aux comités de vérification?



### *Confusion sur la signification de l'opinion «sans réserve»*

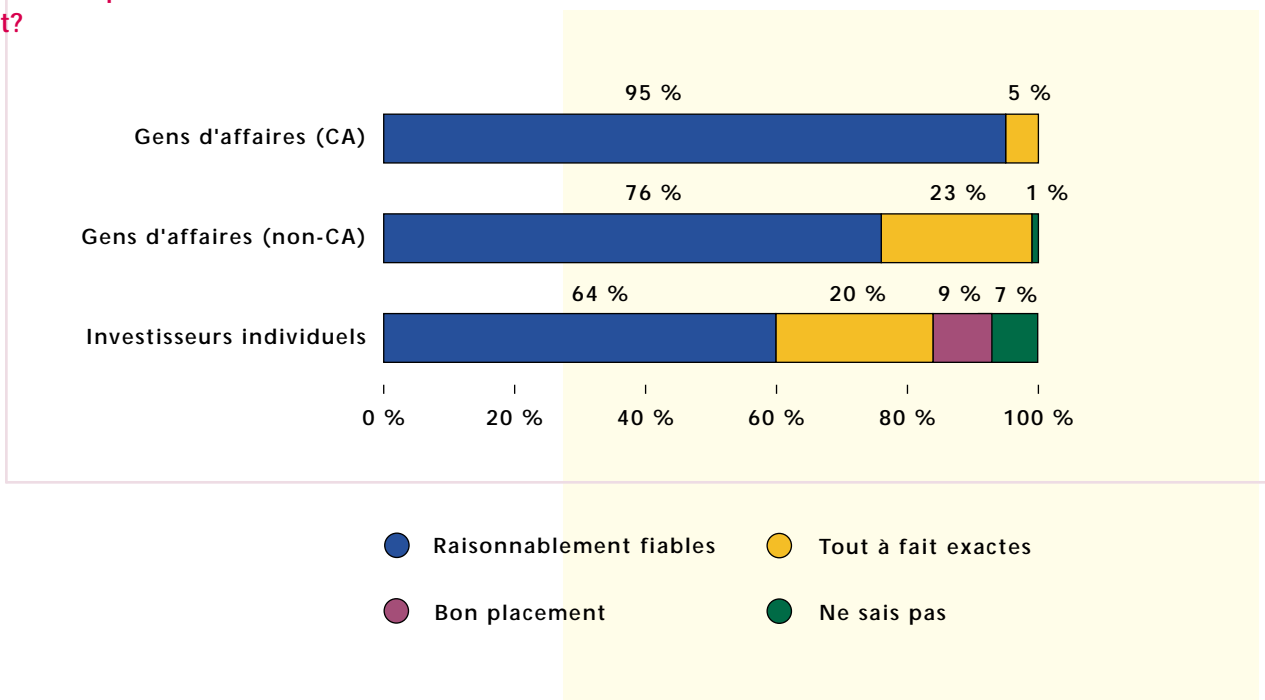
Dans l'ensemble, la plupart des gens d'affaires (84 %) comprennent qu'une opinion de vérification «sans réserve» signifie que les états financiers vérifiés sont «raisonnablement fiables». Ceux parmi eux qui sont CA ont approuvé cette définition presque à l'unanimité (95 %). Parmi les gens d'affaires non-CA, les avis sont plus partagés : une minorité significative (23 %) croient qu'une opinion de vérification sans réserve atteste que «toutes les données des états financiers» sont «tout à fait exactes».

Seulement 14 % des investisseurs individuels disent connaître le terme et, parmi ceux-ci, 20 % croient qu'une opinion de vérification «sans réserve» signifie que «toutes les données sont tout à fait exactes» alors que 9 % pensent qu'une «vérification sans réserve» atteste de la qualité de la société vérifiée à titre de placement.

La confusion entourant la signification de l'opinion sans réserve a de quoi préoccuper les autorités de réglementation et les autres organismes chargés de sensibiliser les investisseurs. Dans la mesure où les personnes qui s'attendent à ce que les données soient «tout à fait exactes» ont des attentes élevées et déraisonnables, leur méconnaissance peut également comporter un risque pour la réputation des CA.

Question

À votre avis, lequel des énoncés suivants décrit avec le plus d'exactitude le sens de «opinion sans réserve du vérificateur»? Le terme suggère-t-il que les états financiers sont raisonnablement fiables, que toutes les données figurant dans les états financiers sont tout à fait exactes ou que la société vérifiée est un bon placement?



*Méconnaissance des limites de la responsabilité en matière de détection des fraudes*

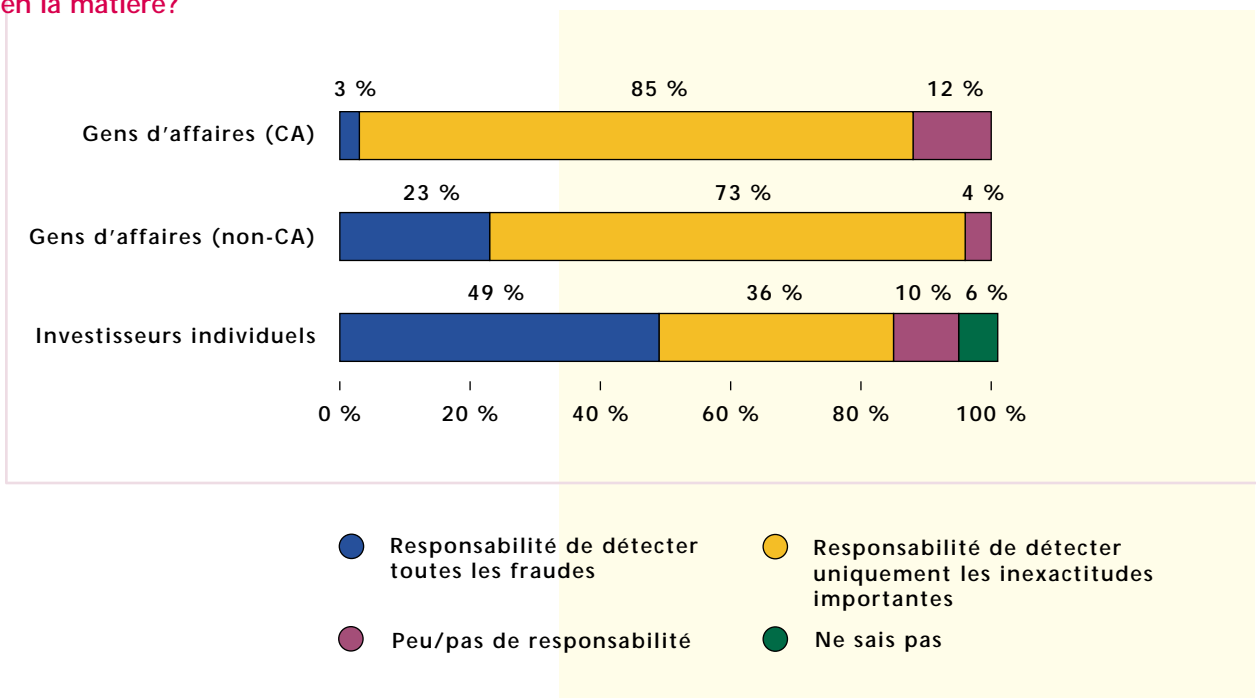
Bien que la plupart des gens d'affaires comprennent que la responsabilité qui incombe aux vérificateurs de détecter les fraudes se limite aux inexactitudes importantes dans les états financiers, une minorité significative de non-CA (23 %)

croient que les vérificateurs ont la responsabilité de détecter toutes les fraudes chez les sociétés qu'ils vérifient.

La moitié (49 %) des investisseurs individuels du Canada croient que les vérificateurs ont l'obligation professionnelle de détecter toutes les fraudes chez les sociétés qu'ils vérifient. Les investisseurs qui croient que les vérificateurs ont cette pleine responsabilité de détection des fraudes risquent d'éprouver un faux sentiment de sécurité et de prendre à la légère leur propre obligation de diligence raisonnable.

### Question

Quelle est la part de responsabilité du vérificateur en matière de détection des fraudes chez les sociétés qu'il vérifie? Le vérificateur a-t-il la responsabilité de détecter toutes les fraudes, la responsabilité de détecter uniquement les inexactitudes importantes dans les états financiers, ou encore n'a-t-il que peu ou pas de responsabilité en la matière?



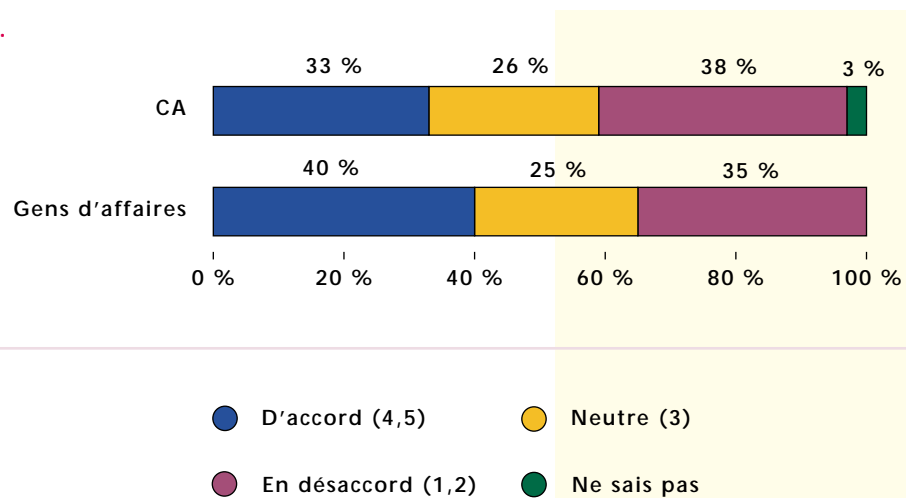
## INDÉPENDANCE DU VÉRIFICATEUR

La CVMO a exprimé l'opinion que la vente de services conseils à des clients de vérification peut compromettre l'indépendance et l'objectivité du vérificateur. Comme l'a affirmé son président David Brown : [TRADUCTION] «À mesure que [les cabinets d'experts-comptables] continuent d'élargir leurs services et que les profits qui découlent de la vérification vont en diminuant, [la CVMO] se préoccupe de plus en plus de la menace réelle et perçue que fait peser, sur l'indépendance du vérificateur, le fait qu'il fournisse à un même client des services de vérification et d'autres types de services. À notre avis, le risque de conflits est élevé...<sup>1</sup>»

Les gens d'affaires ont des opinions diverses à propos du bien-fondé de cette préoccupation. Les CA sont également divisés sur cette question.

### Énoncé

Niveau d'accord/de désaccord avec l'énoncé : **La vente de services de vérification et d'autres types de services au même client engendre un conflit d'intérêts fondamental.**



<sup>1</sup> David A. Brown, c.r., *Public Accounting at a Crossroads*, allocution prononcée le 8 juin 1999, lors d'un déjeuner réunissant des chefs de file du milieu des affaires, organisé par l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.

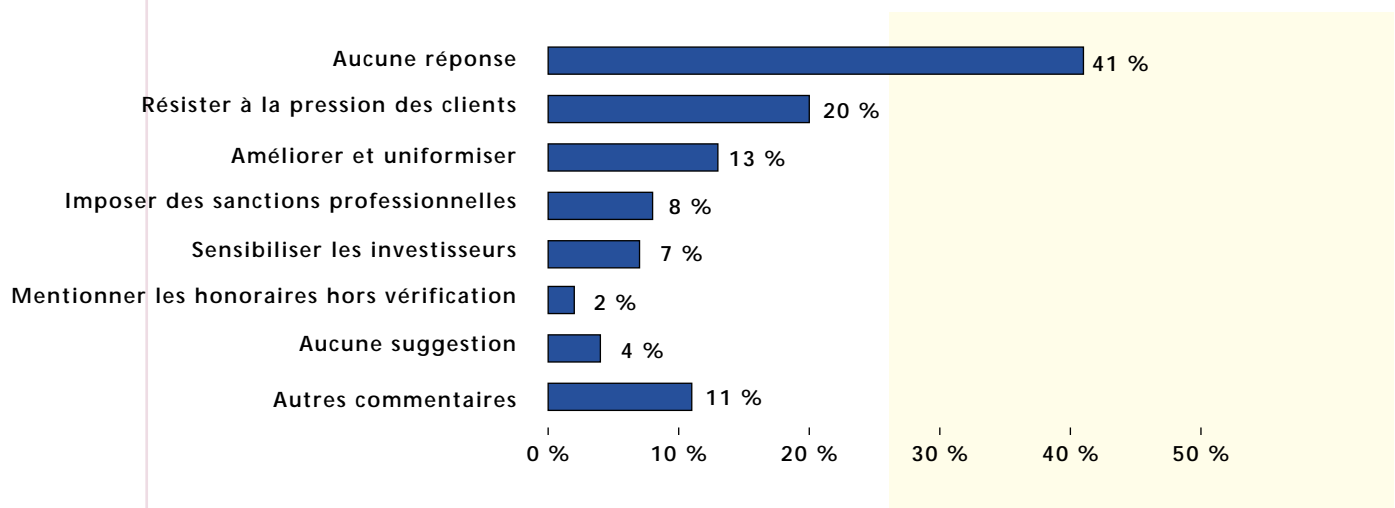


On a demandé aux CA d'évaluer l'efficacité et le caractère pratique de diverses mesures que leur profession pourrait prendre pour répondre aux préoccupations concernant l'indépendance des vérificateurs. Il semble y avoir de la réceptivité pour des lignes directrices – voire des règles rigoureuses – sur les meilleures pratiques, ce qui laisse présager une occasion pour la profession de faire valoir son leadership. Plus particulièrement, l'imposition de restrictions sur les relations de crédit et de placement avec les sociétés vérifiées et la mention obligatoire des relations d'affaires entre les cabinets de vérificateurs et les clients sont les mesures considérées comme étant les plus efficaces et les plus pratiques.

On a par ailleurs invité le milieu des affaires à proposer des suggestions sur la façon dont la profession de CA pourrait préserver la confiance des investisseurs envers l'objectivité et la qualité des opinions de vérification externes. Bon nombre des répondants n'avaient pas de changements à suggérer : 41 % n'ont fait aucun commentaire alors que 4 % ont conseillé de «maintenir le cap» et de «poursuivre le bon travail».

### Question

[Gens d'affaires] : Quelles suggestions feriez-vous à la profession comptable pour préserver la confiance des investisseurs envers l'objectivité et la qualité des opinions exprimées par les vérificateurs externes?



Les suggestions provenant des 55 % de répondants qui ont fait des recommandations sont très variées. Un répondant sur cinq (20 %) encourage simplement les vérificateurs à «dire tout simplement *non*» et à résister à la pression exercée par les clients pour qu'ils assouplissent les règles. Par exemple :

- *Soyez honnêtes. Ne cédez pas à la pression des clients qui veulent faire dire au vérificateur ce qu'ils veulent entendre. Protégez l'intérêt public et non votre contrat ou votre salaire. P.-S. – Mon comptable est ferme et juste et je le respecte pour ces qualités.* MOPE (société ouverte)

- *Ne pas se laisser entraîner par la direction et les administrateurs à accepter des déclarations et des explications dont le vérificateur n'est pas entièrement convaincu. Exécuter la vérification conformément aux normes établies et requises.* MOPE (société ouverte)

Quelques répondants seulement ont suggéré des façons d'atténuer les risques de parti pris pro-direction; par exemple, faire nommer les vérificateurs externes par des tiers, exiger des contrôles par les pairs, imposer des pénalités en cas d'infraction, instituer le changement régulier de vérificateurs et instituer une formation en matière de déontologie.

Une petite minorité de gens d'affaires (12 %) suggère des mesures pour répondre à la crainte que la vente de services non liés à la vérification à des clients de vérification puisse porter atteinte – ou sembler porter atteinte – à l'objectivité. Les suggestions vont de la simple mention des autres relations d'affaires avec les clients de vérification, à la scission des cabinets pour rendre les services conseils autonomes, en passant par l'établissement de cloisons étanches entre les services de vérification et les services conseils. Voici quelques-unes de leurs suggestions :

- *Peut-être faudrait-il ajouter dans le rapport annuel un exposé sommaire des points suivants : 1) durée du mandat avec le client;*

2) mention des services autres que de vérification; 3) poursuites judiciaires en cours; 4) nom de l'associé responsable de la vérification.

Analyste

- Créer un cloisonnement visible entre les fonctions de vérification et les autres fonctions. Analyste

- Séparer les services de vérification des autres services ou cesser d'offrir des services conseils. Instaurer la rotation obligatoire des mandats de vérification entre les cabinets. MOPE (société ouverte)

Environ le même pourcentage (11 %) estime que la préservation de la confiance des investisseurs nécessite que l'on ramène les attentes du public à un niveau proportionnel aux responsabilités réelles du vérificateur : *«Il faut réduire, voire éliminer, l'écart entre les attentes des gens servis par [la profession comptable] et le devoir et la responsabilité juridique du vérificateur.»* À cette fin, certains suggèrent de mettre sur pied des programmes de formation et de relations publiques. Par exemple :

- *Il faut que la profession comptable parvienne à faire passer son message au public. Les comptables sont injustement considérés comme des «cibles faciles» capables de payer lorsque quelque chose cloche. La vérification est une tâche très difficile. Une opinion de vérification n'est ni plus ni moins qu'une opinion et non une garantie.* MOPE (société ouverte)

- *Le public doit être sensibilisé à ce que signifie une opinion de vérification (responsabilité de la détection des fraudes, etc.).*

MOPE (dirigeant d'entreprise)

D'autres sont d'avis que, pour préserver la confiance du public, il vaudrait mieux réduire la pression concurrentielle sur les honoraires. Leurs

recommandations vont de l'imposition de tarifs de vérification et/ou d'un certain nombre d'heures pour la vérification à la promotion des avantages d'une vérification approfondie pour atténuer la sensibilité aux prix. Voici certains des commentaires qui ont été formulés :

- *[La profession] devrait encourager les gouvernements et les autorités de réglementation à faire savoir clairement aux sociétés qu'ils veulent des vérifications complètes et que les honoraires doivent être suffisants pour permettre ce type de vérifications.* MOPE (professionnel)
- *...si possible, uniformiser les honoraires pour aider à éliminer la pression sur les prix.* MOPE (société ouverte)
- *Augmenter le nombre minimal d'heures que les sociétés sont tenues d'allouer aux vérificateurs pour la vérification...* MOPE (propriétaire)
- *Envisager la possibilité d'exiger tous les trois ans une «super vérification» avec seuils d'importance relative abaissés et une vérification plus serrée qu'à l'habitude aux niveaux inférieurs de la société.* MOPE (professionnel)

Treize pour cent des répondants ont profité de l'occasion pour prôner diverses modifications des règles de présentation de l'information qui, selon eux, amélioreraient les états financiers. Seulement 4 % d'entre eux ont suggéré expressément d'adopter les principes comptables généralement reconnus (PCGR) américains ou d'harmoniser les PCGR avec les normes comptables internationales (IAS).



## CONCLUSIONS

---

La profession de CA a bonne réputation sur le plan de l'éthique professionnelle auprès de tous les groupes de parties prenantes, qu'il s'agisse des sociétés canadiennes, des médias d'affaires ou des investisseurs. L'information financière vérifiée est également bien perçue.

En général, les gens d'affaires comprennent les responsabilités du vérificateur. Cependant, il est urgent de sensibiliser davantage les investisseurs individuels et les journalistes à l'égard des concepts clés de la vérification, y compris ce que l'on entend par opinion «sans réserve» et le rôle du comité de vérification. L'écart apparent entre les responsabilités réelles du vérificateur et les attentes des investisseurs moins informés doit être comblé.

L'enquête fait également ressortir des aspects complexes qui sont loin de faire l'unanimité. Par exemple, les avis sont partagés sur les questions de savoir, d'une part, si le fait pour le vérificateur de fournir des services conseils et des services de vérification à un même client compromet son indépendance, et, d'autre part, si la profession de CA devrait prendre des mesures pour préserver la confiance dans l'objectivité des opinions de vérification et, le cas échéant, lesquelles. Il s'agit d'une occasion unique pour la profession de CA de faire preuve de leadership dans la façon d'aborder ces questions afin de renforcer la confiance des investisseurs tout en protégeant sa réputation en matière d'intégrité.



Kroll Associates veut devenir le fournisseur le plus crédible au Canada de données fiables et précises pour l'identification de débouchés commerciaux, la réduction des risques et la prise d'actions.

Nous nous spécialisons dans la recherche stratégique pour les sociétés de placement et de services financiers. Nos clients sont des chefs de file dans leur secteur, soit la gestion de portefeuille, les assurances, les services bancaires, les services de courtage, la gestion d'actifs et la réglementation des valeurs mobilières. Nous effectuons des enquêtes sur une vaste gamme de sujets liés aux affaires, de l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et l'analyse de la perception des parties prenantes à la définition de nouvelles stratégies de prestation de services, en passant par la mesure du capital marques.

L'équipe des études de marché applique des normes scientifiques à tous les aspects du processus d'enquête, soit l'utilisation de modèles d'étude, la rédaction des questionnaires et la formation des intervieweurs, ainsi que le codage, la mise en ordre, l'analyse et l'interprétation des données. Le soin apporté aux détails se traduit par des résultats valables et fiables pour le client. Ses normes rigoureuses ont permis à Kroll de devenir un fournisseur de premier plan, au Canada, d'informations recueillies dans le cadre d'études de marché pour la résolution de litiges.

Le groupe des études de marché, qui est établi à Toronto, fait partie d'une société mondiale qui fournit des services d'enquête et des services conseils aux entreprises. Kroll, qui compte un effectif de 2 500 personnes, s'est bâti une renommée internationale grâce à un réseau de 59 bureaux répartis dans 20 pays.







---

277, rue Wellington Ouest  
Toronto (Ontario)  
Canada M5V 3H2

(416) 977-3222  
[www.icca.ca](http://www.icca.ca)

Août 2001